

# Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 28 / février 2016 / Campagne 2015/16 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En €/t	janvier 2016		janvier 2015	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	144	142	136	172
Blé dur	236	251	278	365
Orge mouture	125	125	120	146
OBH*	141	128	140	152
OBP**	163	159	145	172

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

\* OBH : orges brassicoles d'hiver

\*\* OBP : orges brassicoles de printemps

En janvier, le prix ferme du blé dur n'est plus le seul à perdre du terrain, la tendance baissière concerne à présent toutes les espèces enquêtées à l'exception de l'avoine qui profite à l'inverse un gain de 10 euros sur le mois.

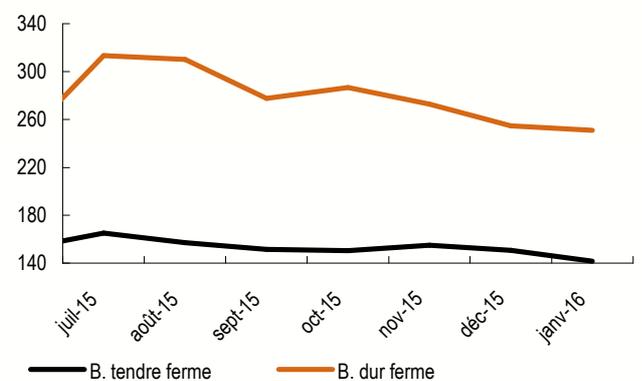
Les baisses de prix sont au maximum de 13 euros, décote relevée sur les orges fourragères.

Compte tenu de ces mouvements, les prix fermes sont à présent inférieurs aux prix d'acompte pour les orges brassicoles et le blé tendre.

L'avoine est la seule espèce à conserver un bonus significatif rapport à la campagne précédente et celui-ci s'est renforcé ; il est à présent de 17 euros. Dans le cas du maïs, le prix actuel est comparable à celui offert il y a un an. La décote la plus remarquable concerne toujours le blé dur. De plus, elle a doublé sur le mois et dépasse maintenant 110 euros.

La fréquence de l'achat d'acompte est comparable à celle observée en janvier : en moyenne 29 % des transactions. Elle reste la plus élevée dans le cas des orges brassicoles d'hiver (50 % des échanges).

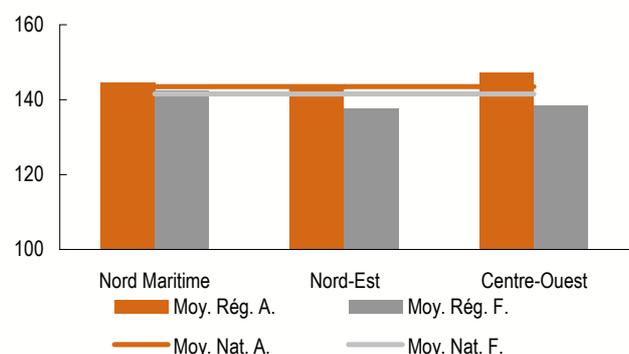
## Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



## Blé tendre

A l'échelle nationale, le prix moyen ferme proposé pour une tonne de blé tendre s'établit à 142 euros, soit 9 euros de moins qu'en décembre et 30 euros de moins qu'à la même période la campagne précédente. Cette modalité d'achat a concerné 70 % des transactions. Ce mois-ci encore, le prix d'acompte est pratiquement inchangé à 144 €/t. Ces moyennes nationales sont particulièrement représentatives. En effet, les différences de prix à l'échelle interrégionale sont très limitées : 4 euros seulement au maximum, tant en modalité ferme qu'en achat d'acompte.

## Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

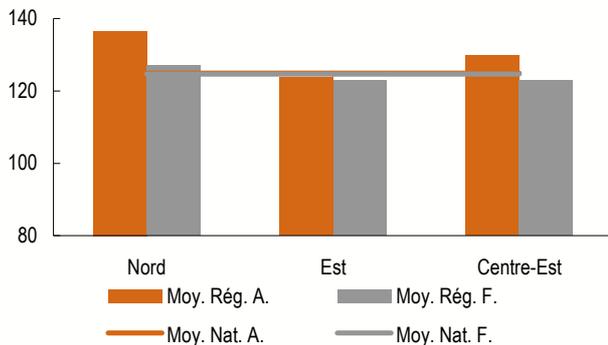
## Blé dur

Le repli du prix ferme du blé dur, régulier depuis le début de la campagne, se ralentit. La moyenne nationale se porte à 251 €/t. Le prix d'acompte moyen subit en revanche une importante réduction (-16 euros). Mais cette modalité n'a concerné que 10 % des transactions. Ces évolutions ont creusé l'écart entre prix d'acompte et prix ferme alors que ceux-ci étaient très proches en décembre.

Malgré le repli modéré du prix d'achat ferme du blé dur, le blé dur qui subissait déjà en décembre la plus forte décote de prix par rapport à 2014/15, enregistre un doublement de celle-ci. De plus, alors qu'en décembre, le prix d'acompte du blé dur bénéficiait du bonus le plus élevé, la situation s'est inversée : il pâtit à présent d'une décote de -15 %.

## Orges

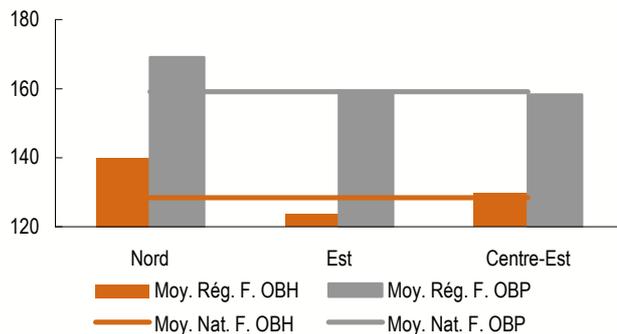
### Orge mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Parmi les espèces enquêtées, ce sont les orges qui rassemblent la plus forte proportion d'achats d'acompte. Cette part se réduit toutefois. Elle représente 50 % des transactions en variétés d'hiver, 44 % en variétés de printemps et 33 % en orges fourragères. Les prix d'acompte des orges n'enregistrent que des variations marginales. Les prix fermes des variétés fourragères et des brassicoles d'hiver perdent en revanche plus de 10 euros sur le mois.

### Orge brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

## Maïs

L'achat d'acompte de maïs recule encore à mesure de l'avancée de la campagne. Il passe de 25 % en décembre à seulement 19 % en janvier. Le prix d'acompte se maintient presque inchangé, à 135 €/t. Le prix moyen offert en achat ferme perd 9 euros ; prix d'acompte et prix ferme sont donc à présent à quasi parité. Le maïs bénéficiait encore le mois dernier d'un bonus par rapport au prix 2014/15 ; celui-ci est maintenant pratiquement nul. Les disparités interrégionales sont plus prononcées que pour les autres espèces, avec un écart maximum de 17 euros entre le prix ferme moyen du Sud-Ouest et celui relevé dans l'Est.

En €/t	janvier 2016		janvier 2015	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	135	137	121	135
Avoine	122	140	104	123
Triticale	120	123	124	139

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

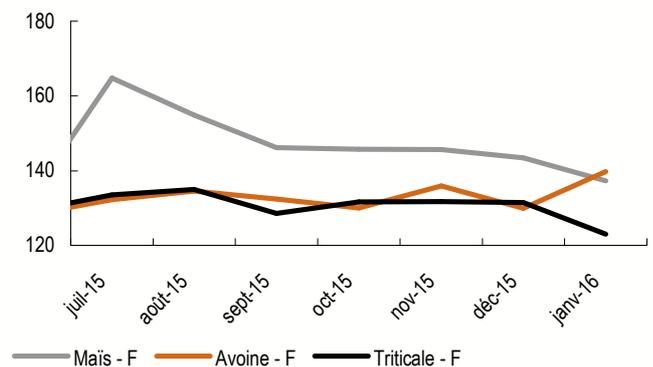
## Avoine et triticale

L'avoine fait figure d'exception en janvier, avec des prix qui progressent, tant en acompte (soit pour 11 % des volumes échangés) qu'en achat ferme, dans un contexte de baisse généralisée. Le prix d'achat ferme gagne ainsi 10 euros pour une moyenne de 140 €/t, un prix comparable à celui du blé tendre. Il se démarque également des autres espèces enquêtées par sa situation plus favorable qu'en 2014/15 : le bonus se porte à 17 euros. Il profite d'ailleurs aussi d'un bonus par rapport au prix 2013/14.

A l'inverse, le triticale, dont les prix étaient particulièrement stables depuis le début de la campagne perd 9 euros. C'est à présent l'espèce la moins chère à 123 €/t.

Le triticale s'est échangé presque exclusivement en modalité ferme en janvier.

### Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Impression : atelier d'impression de l'Arborial / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr

V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.